

COMMUNE D'ARENTHON



PLAN LOCAL D'URBANISME

I. DIAGNOSTIC

1. LE TERRITOIRE COMMUNAL – DONNEES PHYSIQUES
2. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT
 3. HISTOIRE DE LA COMMUNE
 4. LE TERRITOIRE COMMUNAL
 5. LES SERVICES COLLECTIFS
6. ANALYSE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE
 7. LE LOGEMENT
 8. L'ECONOMIE
 9. VIE ASSOCIATIVE
10. ANALYSE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES
 11. PROJETS REPERTORIES
 12. ENJEUX

11. PROJETS REPERTORIES

11.1. LES PROJETS RECEMMENT ACHEVES

De nombreux travaux ont été réalisés ces dernières années. Nous pouvons en citer quelques-uns :

- rénovation de l'église,
- création d'un terrain de football,
- installation d'un city-stade,
- construction de l'immeuble locatif "Le Fretty",
- raccordement au réseau collectif à 80 % des habitations,
- Agrandissement du groupe scolaire.
- Transformation de la Cure en bibliothèque et maison des associations
- Rond-Point des vergers,
- Tourne à gauche vers l'église,
- Parking pour le cimetière.

11.2. LES PROJETS A L'ETUDE

11.2.1. VOIRIE

Une priorité fixée par les élus est d'aménager le village notamment au travers de la sécurisation du CD 19 dans sa traversée du chef-lieu. La traversée de « chez Naville » fera également l'objet d'un traitement particulier.

11.2.2. POLE INTERGENERATIONNEL

Un projet de pôle intergénérationnel est à l'étude par la mairie pour une implantation dans le cadre de l'urbanisation future du chef-lieu.

11.2.3. CREATION D'UNE MICROCRECHE

Un projet de micro crèche accueillant 9 enfants est envisagé dans un ancien bâtiment agricole à l'arrière de la mairie , complété éventuellement par des logements installés aux étages.

11.2.4. TRANSFORMATION DE LA FRUITIERE DU CHEF-LIEU

Le bâtiment de la fruitière va être démoli pour être remplacé par un groupe de petits immeubles accueillant du logement aidé et du logement privé.

L'espace s'étendant entre cet équipement et l'immeuble le Fretty sera réaménagé pour rendre l'accès sécurisé et accueillant et lier les immeubles existants à la future opération.



11.2.5. JARDINS FAMILIAUX

Il est envisagé le développement de jardins familiaux à l'arrière des logements de la fruitière et des collectifs déjà existants au chef-lieu.

11.2.6. CHEMINEMENTS PIETONS

Le déploiement et l'aménagement de parcours et cheminements piétons entre les hameaux et le long de l'Arve sont à l'étude.